

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3373 - MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le dernier test avant le vote



Le 22 novembre s'ouvre officiellement la campagne électorale conformément au calendrier électoral établi par la Céni. Un grand tournant pour le processus électoral qui amorce là son dernier virage avant le dernier acte, le vote. Kinshasa et l'arrière-pays s'apprentent à vivre des

moments hystériques et agités sur fond d'un challenge entre candidats se disputant un électorat fluctuant évoluant au grés des largesses et des promesses leur faites. Afin de prévenir tout risque de débordement, la hiérarchie de la police a instruit ses éléments de ne pas

s'ingérer dans les activités de campagne électorale. L'Église catholique encourage, quant à elle, les autorités à « garantir et à faire valoir la liberté de manifester et la liberté de mouvement de tous les candidats ». [Page 3](#)

PRÉSIDENTIELLE

Ramazani Shadari chiffre son programme de gouvernance à 86 milliards de dollars



Emmanuel Ramazani Shadari

Quatre axes prioritaires constituent le socle du programme de Ramazani Shadari, en l'occurrence le renforcement de l'autorité de l'État et l'aménagement de la gouvernance publique ; la construction d'une économie diversifiée et compétitive; la lutte contre la corruption et l'accès aux services sociaux de base ainsi que le renforcement du rôle géostrat

tégique de la République démocratique du Congo.

Ces axes, a-t-il déclaré, fixent le cadre pour faire cheminer la RDC de manière adéquate vers l'émergence en 2020 puis vers le statut développé en 2030. Le dauphin de Joseph Kabila promet, par ailleurs, de créer 100.000 emplois au cours de son premier mandat, une fois élu. [Page 3](#)

DISTINCTION

Ngalula Mubenga, lauréate du prestigieux prix de l'ingénieur de l'année

Le prix a été décerné à la directrice générale de SMIN Power Group le 15 novembre aux USA par l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens. Professeure à l'université américaine de Toledo et ingénieure en électricité, elle a inventé, cette année, une technologie révolutionnaire sur le plan mondial.

Ngalula Mubenga a développé la technologie « Bi-level Equalizer », un égaliseur de batteries à Lithium-Ion utilisé pour les voitures électriques et hybrides, les réseaux électriques, les satellites et dans le domaine aérospatial. Cette trouvaille permet d'équilibrer les cellules de batteries connectées en série et augmente la capacité de la batterie de plus de 30% ainsi que sa longévité. [Page 2](#)



Dr Sandrine Ngalula Mubenga

CAF-C2/FINALE ALLER

V.Club séjourne à Casablanca pour défier Raja

L'AS V.Club défie, le 25 novembre, à Casablanca le Raja de Casablanca, en finale aller de la 15e Coupe de la Confédération. La délégation des Dauphins Noirs de Kinshasa séjourne déjà dans la ville côtière marocaine depuis le 19 novembre en vue de s'acclimater avant le jour de la rencontre. Le moral de l'équipe est au zénith pour la manche aller de la finale, avant

le match retour le 2 décembre à Kinshasa. V.Club a récupéré ses internationaux après le match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019). C'est avec toutes ses armes que le club va se présenter devant Raja au stade Mohamed V de Casablanca, un club que le team vert et noir de Kinshasa a battu lors de la phase des groupes. [Page 4](#)

DISTINCTION

La professeure Ngalula Mubenga, lauréate du prestigieux prix de l'ingénieur de l'année

Le prix a été décerné à la directrice générale de SMIN Power Group, le 15 novembre dernier, à Toledo aux USA par l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE).

L'Institute of Electrical and Electronics Engineers est une association professionnelle qui regroupe près de 400.000 membres à travers le monde et dont le but est de promouvoir la technologie pour le bien-être de l'humanité. « C'est avec joie et humilité que je reçois ce prix de la prestigieuse association IEEE. Il constitue pour moi une reconnaissance du travail accompli et surtout une motivation pour mes recherches en cours et futures afin qu'elles contribuent au plus grand nombre », a déclaré la professeure Ngalula Mubenga. Cette dernière qui est professeure à l'université de Toledo (États-Unis) et ingénieure en électricité a inventé, cette année, une technologie révolutionnaire sur le plan mondial. Elle a développé la technologie « Bi-level Equalizer », un égaliseur de batteries à Lithium-Ion utilisé pour les voitures électriques et hybrides, les réseaux électriques, les satellites et dans le domaine aérospatial. « Bi-level Equalizer » permet d'équilibrer les cellules de batteries connectées en série et augmente la capacité de la batterie de plus de 30% ainsi que sa longévité. Par ailleurs, l'ingénieure congolaise, via son entreprise SMIN Power Group en RDC, a procédé à la remise des premières bourses d'excellence Ngalula Mubenga dans le domaine des sciences,

des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM). Deux bourses ont été attribuées sur les six disponibles en raison de la faiblesse des candidatures présentées. Ces bourses devraient permettre, à terme, de payer les frais de scolarité de six étudiants dont trois hommes et trois femmes.

La bourse d'excellence Ngalula Mubenga



Certificat de la bourse d'excellence

a été instituée en 2018 à l'initiative du Dr Ngalula Mubenga pour qui l'éducation, l'instruction et le savoir sont les pierres angulaires d'une société économiquement viable et moralement solide. « Le Congo m'a tellement donné que je me sens redevable de participer à son développement », a souligné la directrice générale de SMIN Power Group Sarl. Les prochaines candidatures aux bourses d'excellence Ngalula Mubenga STEM 2019-2020 seront ouvertes en juin 2019. Par ailleurs, SMIN Power a également procédé récemment au lancement de



Dr Sandrine Ngalula Mubenga

DRC STEM Initiative, une organisation à but non lucratif enregistrée aux USA avec des actions en RDC. Elle constitue la branche sociale de SMIN Power pour les STEM (Science, Technology, En-

gineering et Mathématiques). SMIN Power Group SARL est une entreprise spécialisée dans la fourniture d'électricité notamment grâce aux énergies renouvelables.

Patrick Ndungidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE

Ramazani Shadari chiffre son programme de gouvernance à 86 milliards de dollars

Le dauphin de Joseph Kabila promet de créer 100.000 emplois au cours de son premier mandat, une fois élu.

À l'instar d'autres candidats à la présidentielle qui ont eu à décliner leur programme, c'était au tour d'Emmanuel Ramazani Shadari de présenter son projet de société devant la presse. C'était le 19 décembre en présence de nombreux officiels et des membres du bureau stratégique du Front commun pour le Congo (FCC). 86 milliards de dollars américains, tel est le montant global couvrant le projet de société du candidat FCC étalé sur les cinq prochaines années. Quatre axes prioritaires constituent le socle du programme de Ramazani Shadari, en l'occurrence le renforcement de l'autorité de l'État et l'aménagement de la gouvernance publique ; la construction d'une économie diversifiée et compétitive; la lutte contre

la corruption et l'accès aux services sociaux de base ainsi que le renforcement du rôle géostratégique de la République démocratique du Congo. Ces axes, a-t-il déclaré, fixent le cadre pour faire cheminer la RDC de manière adéquate vers l'émergence en 2020 puis vers le statut développé en 2030.

Ce plan, le candidat Ramazani Shadari croit le matérialiser en se fondant sur quatre piliers majeurs, à savoir l'assurance de protection du citoyen et de ses biens, la garantie de l'emploi et revenu suffisant pour couvrir les besoins de base de tout Congolais et la garantie de l'accès public au service de l'État. Conscient qu'il ne peut atteindre un tel flux financier sans boucher toutes les issues par lesquelles coulent les recettes de l'État, le candidat de la majorité a promis de lutter contre la corruption et l'abus du pouvoir. « Je verrai à ce que toute forme de violence de règne dont



Emmanuel Ramazani shadari

le clientélisme, l'abus du pouvoir, l'impunité, la corruption, la fraude à tous les niveaux par des personnes physiques ou mo-

rales, étrangères et congolaises, soient strictement sanctionnés conformément aux lois des républiques », a-t-il déclaré. Sur le même

registre, il a promis de créer 100.000 emplois au cours de son premier mandat, une fois élu.

Alain Diasso

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le dernier test avant le vote

On n'y est. Le 22 novembre s'ouvre officiellement la campagne électorale conformément au calendrier électoral établi par la Céni. Un grand tournant pour le processus électoral qui amorce là son dernier virage avant le dernier acte.

Dans un pays où les électeurs potentiels sont plus séduits par les actes de générosité posés en leur faveur que la pertinence des programmes de gouvernance soumis à leur critique, les candidats savent à quoi s'en tenir. Au-delà du discours politique souvent démagogique, ils sont astreints à se constituer un budget solide pour répondre à toutes les sollicitations. Candidats à la présidentielle, à la députation nationale et provinciale, tous seront logés à la même enseigne durant cette période, soumis aux mêmes contraintes qu'impose l'enjeu électoral. Kinshasa et l'arrière-pays s'apprentent, en effet, à vivre des moments hystériques et agités sur fond d'un challenge entre candidats se disputant un électorat fluctuant évoluant au gré des largesses et des pro-



La machine à voter

messes leur faites. L'unité de mesure qui permettra de jauger du niveau d'engrègement d'un candidat sera sans conteste sa capacité à déplacer les foules. Les candidats à la présidentielle dont la circonscription électorale est le territoire national seront appelés à sillonner tout le pays jusque dans les tréfonds des groupements et localités, via leurs cellules de campagne, pour engranger un maximum des voix. Un exercice, somme toute, périlleux qui nécessite d'importants moyens finan-

ciers et une mobilité à toute épreuve.

La plate-forme soutenant Martin Fayulu a promis une campagne à l'américaine au bénéfice de son candidat promettant de se déployer partout. Le Front commun pour le Congo, quant à lui, a mis la barre très haut avec des moyens colossaux mis à la disposition de son candidat, Ramazani Shadari, autour duquel gravite une équipe de campagne composée de cinq cents personnes, politiques et leaders d'opinion compris.

D'autres candidats qui ne sont pas en reste entendent, eux aussi, mettre les bouches doubles pour ne pas passer inaperçus pendant cette période. Dans les états-majors de partis et regroupements politiques, l'on s'attelle déjà à récolter les fonds pour soutenir les candidats ayant postulé à la députation tant nationale que provinciale, dans le but de rafler les sièges et avoir droit au chapitre dans la prochaine législature.

Pas facile donc de convaincre un électorat marqué par les tristes expériences des scrutins de 2006 et 2011 qui n'entend pas donner sa voix au premier venu sans avoir l'assurance nécessaire quant à l'amélioration de ses conditions de vie. Ainsi, tous les moyens sont bons pour séduire les électeurs devenus difficilement manipulables dont le recours aux messages postés sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Messenger, facebook ou Twitter). Toutefois, il y a lieu de noter le faible engouement de la population à la veille de la campagne, mais aussi des concernés eux-mêmes

qui y vont avec retenue et circonspection, sans trop croire en la tenue des élections d'ici le 23 décembre. L'absence de consensus sur la machine à voter, à la veille de la campagne électorale, justifie cette attitude dont les conséquences sont ressenties par les imprimeurs toujours en attente des commandes hypothétiques.

Les prochains jours promettent néanmoins d'être chauds à Kinshasa et ailleurs. Afin de prévenir tout risque de débordement et garantir une campagne électorale sereine, la Commission justice et paix de l'Église catholique encourage, dans un rapport publié le 19 novembre, les autorités à « garantir et faire valoir la liberté de manifester et la liberté de mouvement de tous les candidats, tous les témoins des partis politiques, tous les observateurs électoraux, tous les agents électoraux, tous les journalistes, etc. ». Au niveau de la police, instruction avait été donnée aux policiers de ne pas s'ingérer dans les activités de campagne électorale.

AD

CAF-C2/FINALE ALLER

V.Club séjourne à Casablanca pour défier Raja

La délégation de V.Club est déjà sur place à Casablanca avec l'entraîneur Florent Ibenge pour la finale aller de la C2 africaine contre le Raja.

L'AS V.Club défie, le 25 novembre, à Casablanca le Raja de Casablanca, en finale aller de la 15e Coupe de la Confédération. La délégation des Dauphins Noirs de Kinshasa séjourne déjà dans la ville côtière marocaine depuis le 19 novembre en vue de s'acclimater avant le jour de la rencontre. On apprend que le moral de l'équipe est au zénith pour cette première manche de la finale, avant le match retour le 2 décembre 2018 à Kinshasa. À leur arrivée à Casablanca, l'entraîneur principal du club, Florent Ibenge s'est confié la direction de communication



Le staff technique de V.Club avec Florent Ibenge, Raoul Jean-Pierre Shungu...

du club. « Nous avons consacré cette première séance à la récupération au regard du long voyage que nous avons effectué. Nous nous entraînons le soir. Le match

est prévu à 20 heures. Nous avons commencé l'entraînement à cette heure-là pour mieux nous acclimater. Nous allons jouer sur l'herbe mais là nous nous entraînons sur

une pelouse synthétique. Nous allons essayer de trouver un terrain en herbe pour que nous soyons le mieux préparé possible », a-t-il dit. « Nous allons nous entraîner

aux alentours de l'heure du match. Ça ne sera pas forcément à l'heure du match, mais vers 18 heures, pour avoir une meilleure récupération. Nous essayons de ne rien laisser au hasard pour être au mieux le jour du match », a indiqué Florent Ibenge.

L'équipe a récupéré ses internationaux après le match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019), entre autres Glody Ngonda, Bangala Litombo, Nelson Munganga, Fabrice Lwamba et Jean-Marc Makusu. C'est avec tous ses armes que V.Club va se présenter devant Raja au stade Mohamed V de Casablanca, un club que le team vert et noir de Kinshasa a battu lors de la phase des groupes.

Martin Engimo

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC 

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA



PROVINCE DU TANGANYIKA

Kim Bolduc condamne le meurtre de deux agents de l'ONG Food for the Hungry

Dans un communiqué, la coordonnatrice humanitaire regrette que l'insécurité dans la région entre Kalemie et Moba puisse empêcher quelque 233 mille personnes à accéder à l'aide humanitaire dans les territoires de Manono, Kabalo, Nyunzu, Moba et Kongolo.

Les deux humanitaires, note-t-on, ont été tués le 15 novembre par des hommes armés non identifiés dans le territoire de Moba, dans la province du Tanganyika où ils ont été interceptés et exécutés, après avoir été dépouillés de leurs biens. Tout en exprimant sa compassion envers les familles de ses collègues assassinés, Mme Kim Bolduc a tenu à rappeler aux diverses parties en conflit dans le pays qu'aucun acteur humanitaire ne peut être pris pour cible dans l'exercice de son travail. « Cette attaque représente une violation grave du droit international humanitaire et des normes en matière d'aide d'urgence », a souligné la coordonnatrice humanitaire. L'ONG Food for the Hungry, note un communiqué de la coordonnatrice humanitaire du 19 novembre, met en œuvre des activités dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le territoire de Moba, dans le Tanganyika, aux côtés de quatre autres organisations humanitaires engagées dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. À en croire cette source, cette attaque pourrait amener les acteurs humanitaires à restreindre, voire à suspendre leurs activités dans la région pour leur sécurité, limitant ainsi l'aide d'urgence à plusieurs



Kim Bolduc

milliers de personnes dans le besoin. Pour les humanitaires, qui regrettent que l'insécurité dans la région entre Kalemie et Moba puisse empêcher quelque 233 mille personnes à accéder à l'aide humanitaire dans les territoires de Manono, Kabalo, Nyunzu, Moba et Kongolo, Moba est le deuxième territoire du Tanganyika en termes de personnes retournées avec près de cent quatre-vingt-quatorze mille ayant regagné leur milieu d'origine. Le plan opérationnel de réponse d'urgence de la zone sud-est, renseignent-ils, cible quatre cent mille personnes pour une assistance multisectorielle dans cette province.

Lucien Dianzenza

SOIXANTE-DIX ANS DE LA DUDH

Un jury de désignation des champions des droits de l'homme en RDC

L'Institut de recherche des droits humains (IRDH), qui est l'organisateur de cette activité, sollicite la participation du public à la désignation de ces dix champions des droits de l'homme, selon les critères qu'il a établis.

Le centre de recherche, de promotion et de protection des droits de l'homme basé à Lubumbashi, dans le Katanga, l'IRDH, organise, le 10 décembre, la célébration des dix champions des droits de l'homme en RDC. Ce sera à l'occasion des soixante-dix ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH).

Cette activité vise, selon cette ASBL, à encourager les animateurs d'ONG des droits de l'homme, jeunes des mouvements citoyens, intellectuels, journalistes et politiciens à amplifier la revendication pacifique de plus de droits et libertés ainsi que le respect des ressources de l'État. À en croire l'IRDH, pour la RDC, le soixante-dixième anniversaire de la DUDH arrive à une période où le développement vers un État de droit se caractérise par un défi au respect des lois de la République par ses dirigeants; l'abus des biens et personnel de l'État aux fins des propagandes politiques; l'emprisonnement des



jeunes des mouvements citoyens, journalistes, politiciens et défenseurs des droits humains qui revendiquent plus de droits et libertés ; ainsi que l'usage excessif et abusif des armes à feu contre des manifestants pacifiques.

Selon les critères établis par l'IRDH pour participer à ce jury, il faut notamment connaître l'évolution du contexte des droits de l'homme en RDC. Le membre du jury doit donc avoir une idée du contexte socio-politique de la RDC et la mutation historique des droits de l'homme, en plus de la maîtrise des enjeux de terrain dans les différents domaines des droits de l'homme. Alors qu'il devra également connaître les risques que courent les animateurs des ONG, notamment dans les domaines des droits civils et

politiques ; des droits sociaux, économiques et culturels ; des droits de la femme, de l'enfant et des personnes vulnérables ; ainsi que des droits de l'environnement, et savoir apprécier l'impact du travail de l'ONG et son animateur. Aussi le membre du jury devra-t-il lire les critères d'appréciation de la valeur ajoutée du travail des ONG ainsi que leur apport à l'évolution des droits de l'homme. Pendant que les journalistes, avocats et professeurs sont encouragés à participer et que les autres membres de la société civile étaient mieux placés, pour juger leurs pairs des ONG des droits de l'homme, les politiciens et des animateurs d'institutions publiques ne peuvent être dans ce jury. « Ces deux catégories ne peuvent participer au jury, car les

recommandations sont adressées aux officiels, souvent au bénéfice des partis politiques », a expliqué l'IRDH.

Des critères de sélection bien établis

Dans les critères de sélection de l'animateur, le champion est choisi par rapport au risque, à la fréquence, à la qualité, à la portée, à la constance et à la bravoure. Le champion fournit l'effort, pour faire connaître le cas de violation des droits de l'Homme, nonobstant la menace que profère le présumé violeur, et rappelle le (les) cas ou situations de violation, plusieurs fois, jusqu'à ce qu'intervienne une décision de l'autorité compétente. Cependant, son travail constitue une leçon et un modèle de leadership qui inspire d'autres défenseurs des droits de l'homme et, de portée nationale, impacte sur l'opinion publique et peut être répliqué dans d'autres pays. Le champion ne devra pas, non plus, se dédire et reste fidèle aux valeurs, principes et standards universels, alors qu'il peut avoir agi une seule fois, de manière exceptionnellement héroïque.

Pour l'ONGDH, les critères de sélection sont notamment l'effectivité, l'efficacité, la productivité, la fiabilité, l'expertise ainsi que la stabilité. L'association doit donc

avoir une reconnaissance officielle et une adresse physique et de l'impact réel dans un domaine des droits de l'homme et une capacité à transmettre des connaissances. Elle doit également être capable de former des défenseurs des droits de l'homme et/ou produire des documents/rapports de référence, avoir des organes viables, un parcours traçable et une spécialité bénéfique à la société et des animateurs compétents.

Cependant, les catégories de champions renferment ceux qui sont morts à cause des droits de l'homme, ceux qui sont détenus à cause des droits de l'homme, ainsi que ceux qui sont actifs dans les droits civils et politiques, dans les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans les droits de la femme, dans les droits de l'enfant et dans les droits des minorités et des personnes vulnérables.

Dans le cadre de l'organisation de cette activité, l'IRDH attend un signe de toute organisation qui accepterait de participer à cette désignation. À la suite de cet accord, indique l'ASBL, une liste des candidatures envoyées à l'IRDH sera retransmise à toute les organisations intéressées, afin d'en dégager les dix champions.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SANTÉ D'ALI BONGO

Le gouvernement gabonais disposé à recevoir la mission de l'UA

Après l'annonce de l'envoi d'une délégation de l'Union africaine (UA) au Gabon pour s'informer au sujet de l'état de santé du président Ali Bongo Ondimba, hospitalisé à Ryad, en Arabie Saoudite, les autorités du pays ont assuré, le 20 novembre, que leur pays est « disposé, le moment venu », à la recevoir.

Le ministre des Affaires étrangères, Régis Immongault, a dit, dans un communiqué paru dans la presse le même jour dans la presse, qu'il était surpris « des voies étonnamment inhabituelles » de l'annonce de l'organisation continentale qui relève que la réception de la « mission d'information et d'écoute » pourra se faire « à une date qui sera convenue » par les deux parties. Pour ce faire, le chef de la diplomatie gabonaise a souligné que la « solidarité des institutions gabonaises n'est plus à prouver ». Il a aussi défendu « la décision de la Cour constitutionnelle rendue le 14 novembre », notant que tout cela témoigne du « fonctionnement normal et régulier » de toutes les institutions nationales.

Lors du 11e sommet extraordinaire de l'UA tenu du 17 au 18 novembre à Addis-Abeba, en Ethiopie, l'organisation avait indiqué être attachée au « strict respect de l'ordre constitutionnel » au Gabon. Elle faisait allusion à la démarche de la Cour constitutionnelle qui venait de modifier la Constitution pour pallier l'absence du chef de l'Etat, hospitalisé dans la capitale saoudienne. Le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, avait assuré qu'une « mission d'information et d'écoute » allait être dépêchée « dans les meilleurs délais » à Libreville. Il s'était dit « préoccupé par certains développements en rapport avec la situation sanitaire du chef de l'Etat », et avait alors appelé « l'ensemble des acteurs politiques et institutions du pays à conjuguer, en toute responsabilité, leurs efforts en vue de préserver l'unité, la paix et la stabilité ».

En modifiant la Constitution, la Cour constitutionnelle gabonaise a autorisé le vice-président, Pierre-Claver Maganga Moussa-

vou, à « convoquer et à présider un Conseil des ministres ». Pourtant avant d'être modifié, le texte stipulait que seul le président pouvait autoriser son vice-président à organiser un Conseil des ministres.

Le changement brutal de la loi fondamentale a suscité des réactions à travers le Gabon. Effet, dans la foulée de la décision de la Cour, l'opposition et la société civile ont dénoncé « un coup de force » et « un coup d'Etat constitutionnel » opérés par la présidente de la Cour, Marie-Madeleine Mborantsuo. Malgré cela, un Conseil des ministres s'était tenu le 16 novembre, à Libreville, le premier depuis l'hospitalisation d'Ali Bongo Ondimba.

La présidence gabonaise a récemment indiqué que l'actuel président gabonais est depuis le 24 octobre en Arabie saoudite où il se trouve « dans une phase de recouvrement de la plénitude de ses facultés physiques » à la suite d'un « malaise », de « vertiges » et d'un « saignement ».

Nestor N'Gampoula

PRÉSIDENTIELLE MALGACHE

Andry Rajoelina dénonce des manipulations

Arrivé en tête de la course selon des résultats partiels du scrutin du 7 novembre, l'ancien président de la transition a dénoncé le manque de « transparence » de la commission électorale qui compile les résultats.

Selon les résultats provisoires publiés par la Ceni, Andry Rajoelina a obtenu 39,19% des voix. Il est le troisième ancien chef d'Etat après Hery Rajoanarimampianina et Marc Ravalomanana à mettre en doute les résultats de la Ceni. Devant ces partisans réunis à son quartier général, Andry Rajoelina a expliqué pourquoi son score aurait dû être plus élevé. Le candidat numéro treize remet en cause le logiciel utilisé par la Commission électorale nationale indépendante pour comptabiliser les votes.

« Ce logiciel est truqué. On a fait en sorte que je ne monte pas à plus de 40%. Ils ont gonflé le nombre d'électeurs et réduit le nombre de votes du candidat numéro 13 en redistribuant ses voix aux autres candidats. Il n'y a qu'une seule chose sur laquelle nous sommes d'accord. C'est que le numéro 13 est en tête et il a distancé Marc Ravalomanana. Voilà ce qu'on accepte. Nous sommes les premiers, mais pas avec ces chiffres-là », a-t-il déclaré.

Si l'ancien président de la transition se garde de donner le nombre précis de bureaux de vote où ces failles ont été constatées, il indique qu'il dispose de toutes les preuves nécessaires pour prouver ces truquages : « Il ne faut pas jouer avec le choix du peuple malgache. Il attend et espère une élection propre et transparente. Ce n'est pas le problème, mais c'est le traitement des résultats qui pose question. On demande qu'il y ait un audit le plus vite possible du logiciel que la Ceni utilise. Nous avons saisi la Haute Cour consti-

tutionnelle. J'ai foi en sa sagesse et j'accepterai sa décision. »

Pour sa part, la Ceni a souhaité répondre à ces accusations. Elle a indiqué dans un communiqué que le logiciel utilisé a « déjà fait l'objet d'un audit » et qu'« aucune anomalie n'avait été constatée ».

Précisant que c'est maintenant à la Haute Cour constitutionnelle de se pencher sur les différents contentieux. Andry Rajoelina est le troisième candidat à se plaindre du travail de la Ceni. Le 8 novembre, Hery Rajoanarimampianina, qui a dirigé le pays de 2014 à septembre 2018, avait également parlé de « nombreuses irrégularités de vote et anomalies techniques ».

Le 9 novembre, le camp de Marc Ravalomanana, président de 2002 à 2009, avait dénoncé une tentative de fraude et de corruption de la Ceni. Ces accusations ont été démenties par la Ceni. De leur côté, les observateurs de l'Union européenne et de l'Union africaine avaient exhorté la semaine dernière les candidats à recourir « uniquement » aux voies légales pour dénoncer éventuellement les résultats. La Haute Cour constitutionnelle doit encore proclamer les résultats définitifs de ce premier tour. Elle a jusqu'au 26 novembre pour le faire. Si elle confirme les résultats de la Ceni, Andry Rajoelina affrontera l'ancien président Marc Ravalomanana au deuxième tour prévu pour le 19 décembre.

Madagascar, grande île pauvre de l'océan Indien est régulièrement déstabilisée par des crises politiques et post-électorales depuis son indépendance de la France en 1960.

Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina avaient été les principaux protagonistes de la crise sanglante de 2009, qui avait fait une centaine de morts et s'était soldée par la démission du premier, lâché par l'armée.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mmes Essama Bora Henriette, Akouéli Marie et Akouéli Thérèse, informent parents, amis et connaissances que le programme relatif aux obsèques de Lin Gloria Tiburce Gockaba-Gockard, décédé le mardi 13 novembre à Paris, en France, se présente de la manière suivante :

Date : vendredi 23 novembre 2018

14h 15 : Mise en bière à la Chambre funéraire de Versailles
14h 30 : Fermeture du cercueil
15 h 30 : Cérémonie en l'église Notre-Dame de la résurrection de Le Chesnay

16 h 15 : Inhumation au cimetière de Le Chesnay



DIASPORAS news

LA RÉFÉRENCE AFRO-CARIBÉENNE

Le Premier Magazine Mensuel

GRATUIT
des diasporas afro-caribéennes en France

Perspectives d'évolution vers d'autres pays

Une version électronique du magazine en PDF est accessible à travers le monde sur www.diasporas-news.com

Concept éditorial

Offrir une information synthétique, claire et accessible.
Créer une plateforme d'échanges, d'expression et d'interactions des diasporas avec leur environnement d'émigration.

Choix du gratuit

Conquérir un public plus large et éloigné du marché de l'information payante mais disposant d'un pouvoir d'achat conséquent pour les annonceurs.

Valeur ajoutée

Offrir une visibilité optimale aux annonceurs avec un contenu rédactionnel innovant dont la vocation est de rendre l'information accessible à tous et de fédérer des individus d'ici et d'ailleurs autour du concept de la civilisation de l'Universel.



100 000 exemplaires

Pour tout renseignement

www.diasporas-news.com

39, rue Félix Faure - 92700 COLOMBES - France

www.diasporas-news.com / contact@diasporas-news.com

Bur : +339 50 78 43 66 /

Mob : +336 34 56 53 57

/ Fax : +339 55 78 43 66

MÉDIAS

La Faapa appelle les Etats africains à mieux doter les agences de presse en moyens financiers

Le président de la Fédération atlantique des agences de presse africaine (FAAPA), Khaliachimi Idrissi, a lancé un appel, le 20 novembre, aux autorités africaines d'apporter des ressources financières conséquentes aux agences de presse du continent.

La relation avec les agences de presse permettra d'acquiescer des moyens financiers pour atteindre leurs objectifs, explique Khaliachimi Idrissi. Elle permettra également de régler les questions de développement des agences de presse africaines, de l'évolution des carrières des professionnels des médias et bien d'autres.

Le président de la Faapa a également formulé le vœu à l'endroit des agences de presse pour reconquérir l'information qui leur échappe. « *Les moyens existent pour reconquérir les informations en donnant la place aux agences de presse car elles font partie des solutions et non des problèmes. Les professionnels travaillent en réseaux régional ou national qui peuvent contribuer efficacement à la reconquête des informations* », a-t-il indiqué.

Selon lui, les informations rédigées, analysées et commentées à des centaines de kilomètres ne sont pas maîtrisées par la souveraineté africaine.

La rencontre avait pour thème

« *les agences de presse et le développement multisectoriel des Etats* ».

À cet effet, le vice-président de la fédération, Anasth Wilfrid Mbossa, également directeur général de l'Agence congolaise d'information, a expliqué que la Faapa est une plate-forme professionnelle qui promet depuis quatre ans l'échange d'expérience, d'idée et de réflexion ainsi que des formations entre les professionnels des médias.

Elle s'enracine avec détermination à la recherche des voies et moyens en vue de clore un chemin pour l'émergence de la presse en Afrique. La Faapa assure la déserte d'une information juste et équitable. Elle a pris les commandes de créer un environnement au traitement d'une meilleure consommation. « *Le développement multisectoriel a toujours été l'adjonction de nombreux secteurs. La Faapa fera sauter les verrous des informations africaines souvent traitées à des centaines de kilomètres* », a indiqué Anasth Wilfrid Mbossa.



Les participants lors de l'ouverture des assises (Adiac)

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a invité les membres de la Faapa à formuler des recommandations idoines et des propositions en vue du bon fonctionnement des agences de presse africaines.

Il a, en outre, exhorté les professionnels des médias à la fiabilité de l'information avant de les assurer du soutien du gouvernement. Notons qu'après la cérémonie d'ouverture, l'ancien directeur général de l'Agence congolaise d'information, Bernard Mante-

lé a donné une communication sur le thème de la réunion : « *les agences de presse et le développement multisectoriel des Etats* ».

L'orateur a défini l'agence de presse comme étant le grossiste des informations qui consiste à informer le public à travers des supports. Selon lui, elle est l'épine dorsale de diffusion des informations d'un pays. L'arrivée du numérique avec l'internet a conduit à la disparition des correspondants dans tous les départements du Congo.

Bernard Mantelé a annoncé que la Faapa veut relancer les agences de presse pour redorer leurs lettres de noblesse avant de souligner les problèmes technologiques que rencontrent les agences de presse. « *L'implication de la technologie dans le développement multisectoriel des agences de presse est un facteur de développement car ces grossistes d'informations doivent avoir les applications pour diffuser les informations fiables et à temps réel* », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

AMBASSADE D'ITALIE

Andrea Mazzella fait ses adieux

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, a fait ses adieux, le 16 novembre à Brazzaville, au personnel de sa représentation diplomatique. Une opportunité pour revenir sur la coopération entre les deux pays.

Après quatre ans d'exercice, le diplomate italien garde le souvenir d'un Congo épris d'une hospitalité « vraiment extraordinaire », un peuple chaleureux et solidaire. Pendant sa mission, l'ambassadeur d'Italie a noté une coopération encore plus dynamique notamment sur le plan économique.

« *Nous avons fait la revue des infrastructures du Port de Pointe-Noire, du Chemin de fer Congo-Océan et de tous les réseaux de transport, de la logistique au Congo en renouvelant le Plan de transport national. Nous sommes arrivés à signer plusieurs contrats avec le Congo, des contrats qui attendent désormais l'accord en vue avec le FMI pour être financés. Donc l'Italie au Congo, aujourd'hui, n'est pas seulement l'engagement d'Eni qui œuvre dans le secteur pétrolier, mais aussi des grandes sociétés italiennes qui ont signé des contrats avec le gouvernement dans le domaine de la logistique et des infrastructures* », a déclaré à cette occasion l'ambassadeur italien, qui n'a pas manqué de saluer l'effort consenti avec l'administration congolaise pour développer toute une série d'accords dans le secteur de la pêche et de l'agriculture, dans le but de réduire le niveau d'importations des

produits alimentaires. Ces accords ont ouvert de nouvelles perspectives à la diversification de l'économie d'autant plus attendue au Congo.

Sur la coopération internationale, Andrea Mazzella a souligné que : « *Pour l'Italie comme pour d'autres pays, le Congo est considéré comme un pays à revenus intermédiaires. Ce statut nous empêche d'avoir des ressources publiques à disposition. Toutefois, l'Italie joue sa partition par le biais de nombreux ordres religieux présents dans le pays et des ONG laïques comme la fondation AVSI, l'association Amici dei Bambini e delle Mamme di Makoua ONLUS, l'ong Comunità Promozione e Sviluppo (CPS) et d'autres qui œuvrent sans cesse pour aider les couches les plus vulnérables de la société et notamment, les femmes qui se retrouvent seules avec des enfants parfois malades et les personnes les plus exposées en général* ».

Ainsi, pour dynamiser les actions sociales, l'Italie compte donner un coup de pouce aux ONG pour aider la population surtout les plus vulnérables en cette période de récession économique. Andrea Mazzella saisit donc l'opportunité de son départ pour faire, avec le personnel de l'ambassade, « *un geste en faveur de cette population vulnérable, et promouvoir leurs œuvres auprès des orphelins, des écoles surtout au bénéfice de l'enfance congolaise* ».

Téléthon : une idée devient réalité

Pour Andrea Mazzella, le premier téléthon en vue de collecter des fonds pour

la reconstruction des infrastructures scolaires dans le pool est salubre pour ce département. Une idée que le diplomate italien avait lancée lors de la fête de la République italienne, le 2 juin dernier. « *Oui, en effet, j'avais lancé à l'époque l'idée d'un téléthon pour aider la population sinistrée du Pool plus comme une provocation qui a servi de solliciter une réflexion commune pour dynamiser le processus de paix qui a enfin abouti aux accords de cessez-le-feu de décembre dernier. A l'époque, évidemment les conditions pour intervenir avec une telle initiative n'étaient pas réunies mais aujourd'hui alors que les armes se sont tuées, avec une initiative 100% congolaise, le peuple a démontré qu'il existe encore une forte solidarité face à ce drame national. L'Italie a joué sa part et a délivré un financement d'émergence au Programme alimentaire mondial (PAM) et au système des Nations unies. Je souhaite donc que le dialogue puisse continuer à tous les niveaux et que les nécessités de la population frappée ne soient jamais oubliées* ».



Andrea Mazzella, ambassadeur d'Italie au Congo

Pour rappel, un téléthon a été lancé, le 13 novembre à l'initiative de l'association Hope Congo. L'opération consiste à récolter, dans un élan de solidarité, de l'argent à partir de 100 FCFA. Le Téléthon qui s'achève fin novembre devrait permettre la réhabilitation des établissements scolaires de Voula, dans le district de Kinkala, Moubouanissa à Bisinza dans le district de Goma Tsé-tsé, de Linzolo, Siassia et Nkoyi Mabaya.

Josiane Mambou Loukoula



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**1 ROUTEUR ACHETÉ
= JUSQU'À 40GB
D'INTERNET OFFERTS**

PUBLICIS
4G Partners
ONE

60.000 FCFA



35.000 FCFA



APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste de Responsable Construction.

Lieu d'affectation : Quartier Général du Parc National d'Odzala-Kokoua à Mbomo

Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion l'installation d'infrastructures sur sa périphérie, ainsi qu'en son cœur.

Pour ce faire, le PNOK est à la recherche d'un Responsable Construction, sous la responsabilité du Chef de Service Logistique. Il aura la charge de planifier, budgéter, coordonner, suivre et contrôler les constructions nécessaires au développement du parc.

Son travail sera essentiellement de 2 ordres :

- Gérer les constructions nouvelles ;
- Assurer l'entretien des infrastructures existantes.

Les infrastructures du PNOK ont des vocations variables (tourisme, recherche, alimentation en eau, lutte anti braconnage, logement, mirador, etc.) dans un contexte isolé où l'approvisionnement en matériel n'est pas toujours aisé.

Dans sa gestion le Responsable Construction aura notamment les charges suivantes :

- Planification et élaboration des projets de construction (Plan / Budget / Chronogramme) ;
- Gestion des ouvriers et/ou contrats de prestation (suivi opérationnel et suivi budgétaire) ;
- Gestion des achats de matériels (notamment suivi d'une base de données) ;
- Gestion des magasins liés à la construction ;
- Contrôle / suivi des travaux sur le terrain ;
- Validation des paiements / et livraison des travaux.

Compétences et expériences requises :

- Utilisation de logiciels d'architecture (archifacile.fr / Autocad)
- Connaissance en Excel pour utilisation des bases de données
- Expérience technique de plus de 10 ans dans le domaine de la construction (maçonnerie / électricité / plomberie / menuiserie, charpente,).
- Expérience de management de plus 5 ans dans le domaine de la construction (encadrement de chantier)
- Une expérience professionnelle en Afrique serait un plus.
- Français obligatoire / Anglais serait un plus.

Aptitudes et qualités particulières :

- Forte capacité d'adaptation, milieu complexe.
- Débrouillardise, force de proposition, curiosité.
- Capacité à gérer du personnel peu qualifié, meneur d'homme.
- Capacité à vivre en communauté dans des conditions parfois difficiles.
- Adaptation à une grande mobilité. Les chantiers se trouveront sur différents sites, disséminés autour du parc. Logement en brousse (tentes) fréquents.
- Capacité à gérer des budgets et à les suivre.

Formation requise ou souhaitée :

- Formation technique diplômante dans le domaine de la construction requise (niveau bac / bac +2).

Dossiers de candidatures :

- Lettre de motivation ;
- CV détaillé ;

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail pnok@africanparks.org, en indiquant la référence « 2018/RECO » en sujet de l'email ou déposés au bureau de la fondation sis au numéro 227 de la rue Campell Plateaux-Centre-ville Brazzaville.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **31/12/2018**.



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE (RE-PUBLICATION)

Vacance de poste	N° 00018145
Date de publication	2 Novembre 2018
Date limite de dépôt des dossiers :	24 Novembre 2018
Date d'entrée en fonction	7 Janvier 2019
Titre du poste :	Directeur(trice) des Opérations
Type de contrat et grade :	Fixed Term, NOC (ICS 10)
Durée du Contrat :	1 an renouvelable après une période probatoire de 3 mois
Typologie :	Bureau de pays du type 3
Lieu d'affectation :	Brazzaville, avec possibilité de déplacements hors de Brazzaville
Organisation :	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que le potentiel de chaque jeune soit accompli. Pour accomplir ces objectifs, le bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) Directeur(trice) des Opérations.

Sur les conseils du Représentant Résident, le/la Directeur(trice) des Opérations fournira le leadership et le conseil dans tous les aspects de gestion du bureau et de technologie d'opérations, de finances, d'administration, de fournitures et d'informations et de ressources humaines. Son rôle est d'assurer la pleine fonctionnalité et efficacité du bureau, fonctionnant sans à-coup, bien-contrôlé et préoccupé par les résultats ainsi que de faciliter l'exécution du programme et la livraison des biens et services en prévoyant les besoins opérationnels des programmes et des projets.

Le/la Directeur(trice) des Opérations participera activement à la coordination entre le bureau et le système des Nations Unies en République du Congo pour s'assurer que les besoins de l'UNFPA dans le système et dans les groupes de services communs sont satisfaits. Il/elle doit stimuler une attitude de collaboration en ce qui concerne l'équipe de programme dans le bureau-pays et le groupe des chargés des opérations du système des Nations Unies au Congo, et soutenir la communication et la coopération entre le siège et le bureau de pays. Le/la Directeur(trice) des Opérations dirige l'équipe des opérations et

collabore étroitement avec le personnel de programme dans le bureau.

II - Qualifications requises

- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo) ;
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en Gestion, Administration, Economie, Finances, Comptabilité, Audit ou domaine équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion administrative, la comptabilité ou l'audit ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit) ;

III - Dossier de candidature

- Composition
 - o Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence ;
 - o Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
 - o Formulaire P 11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
 - o Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers

- Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés :
 - o Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de « Directeur des Opérations »
 - Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Centre-ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
 - o Par E-mail à l'adresse suivante : malapet@unfpa.org
 - Avec pour titre : Candidature au Poste de « Directeur des Opérations »
 - N.B : Pour de plus ample détails veuillez passer à Nos bureaux qui sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 02 Novembre 2018

Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

COP24

Plusieurs décisions attendues pour permettre la mise en œuvre concrète de l'Accord de Paris

Du 2 au 14 décembre se tiendra à Katowice, en Pologne, la 24^e conférence des Parties (COP24) à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Ccnucc). En prélude à ces assises, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, coordonnatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo, a animé une conférence de presse, le 20 novembre, à Brazzaville.

L'événement planétaire aura pour enjeux d'établir un ensemble de règles et de procédures applicables pour une mise en œuvre effective de l'Accord de Paris sur le Climat, d'une part, et de lancer un processus de dialogue dit « Dialogue Talanoa », d'autre part. Ce dialogue inclusif, participatif, transparent et constructif devrait faciliter l'émergence de solutions visant à répondre aux trois questions suivantes : Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? Comment pouvons-nous y arriver ? Cette rencontre planétaire permettra également d'harmoniser le contenu et le calendrier des contributions déterminées au niveau national (CDN) des États Parties à travers, par exemple, la comptabilisation des émissions liées à l'agriculture et à la forêt ; faire le bilan des réalisations depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris ; organiser périodiquement le bilan quinquennal mondial des efforts de réduction des émissions des GES ; établir le cadre de transparence et de contrôle en matière de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat ; structurer les mécanismes de coo-



La ministre du Tourisme et de l'Environnement lors de la conférence de presse

pération internationale en matière de financement, de transfert de technologies et de renforcement de capacités entre les pays développés et les pays en développement.

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a indiqué au cours de cette conférence de presse que la République du Congo qui fait partie du Groupe des 77+la Chine, du Groupe africain et du Groupe Comifac, afin de bâtir des positions communes lors de ces négociations, sera représentée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission Climat du Bassin du Congo. « L'engagement du président de la République, chef de l'Etat, Denis

Sassou N'Guesso, et son leadership en matière de protection de l'environnement n'est plus à démontrer. Le président de la République s'investit depuis plusieurs années aux côtés de la communauté internationale pour rechercher les solutions concourant aux bénéfices globaux pour le bien de l'humanité tout entière. La dernière intervention du chef de l'État au Forum de Paris sur la paix illustre de nouveau cet engagement », a déclaré la ministre.

Pour le Congo, a-t-elle ajouté, la COP24 sera l'occasion de promouvoir et de rechercher des financements pour la Commission climat du Bassin du Congo et le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, deux initiatives nées à Marrakech lors de la COP22 et dont l'objectif est de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Des financements seront également recherchés pour la gestion durable des écosystèmes forestiers, notamment les tourbières et les mangroves.

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a précisé que le département de l'environnement dont elle a la charge prépare activement la participation de la Répu-

blique du Congo à la COP24 à travers une commission technique interministérielle chargée du suivi des COP et de la préparation de la COP 24 qu'elle a mise en place au sein de son ministère. Cette commission a préparé tous les documents nécessaires à une participation efficace du Congo à cette COP, entre autres le document des négociateurs qui porte sur une trentaine de thématiques qui feront l'objet de négociations. Il s'agit de l'atténuation, de l'adaptation, des mécanismes de financement, du renforcement des capacités et de l'éducation, du développement et du transfert des technologies, des pertes et préjudices, de la transparence et de la gouvernance, du dialogue Talanoa, du bilan mondial, de la conformité, du genre et changement climatique, ...

Parlant de l'Afrique, Arlette Soudan Nonault a dit que bien qu'il soit le continent qui contribue le moins aux émissions globales, l'Afrique est en même temps l'une des régions les plus vulnérables aux changements climatiques, où des dizaines de millions de personnes subissent, chaque année, les effets néfastes des sécheresses, des inondations, des érosions, des glissements de terrain, du stress hydrique, de l'insécurité alimentaire et d'autres effets secondaires accentués par les changements climatiques. C'est pourquoi l'Afrique devrait recevoir beaucoup plus qu'elle ne reçoit à l'heure actuelle en termes d'appui financier pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Bruno Okokana

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale rompt le dialogue avec le ministère de tutelle

Réunis récemment à Brazzaville, les représentants des travailleurs de l'Université Marien-Ngouabi, en grève depuis septembre dernier, ont sollicité du Premier ministre la désignation d'un autre interlocuteur gouvernemental capable de négocier avec les syndicalistes.

Le divorce semble être consommé entre le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, et le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi. En effet, réagissant aux propos tenus le 15 novembre par le ministre de tutelle en conférence de presse, les syndicalistes pensent que le ministre a étalé au grand jour son « incompétence et ses limites quant à proposer aux travailleurs des solutions dignes d'un homme d'Etat ». Sa solution a toujours été, souligne-t-elle, de demander aux travailleurs d'attendre indéfiniment la signature de l'accord entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI) tout en continuant à travailler religieusement, quelle que soit la croissance du nombre de mois de salaires impayés.

« Au cours de cette conférence de presse, le ministre n'a pas eu le courage d'informer l'opinion sur la réalité des revendications des travailleurs de l'Université Marien-Ngouabi : six mois de salaires impayés au 30 octobre 2018, deux ans et demi d'heures diverses dues et la subvention de fonctionnement non versée (...) », ont-ils répondu.

Selon eux, les grèves à répétition à l'Université Marien-Ngouabi ne sont pas la conséquence de l'autonomie financière. Par contre, elles sont liées au mode de financement du fonctionnement qui a montré ses limites car, le budget de l'université est déficitaire depuis près de quinze ans. Les grèves observées à ce jour n'ont pas, précise le communiqué de presse rendu public à cet effet, toujours les mêmes causes et seules celles de 2017 et 2018 portent essentiellement sur le paiement des salaires.

Le collège intersyndical reproche également au ministre Bruno Jean Richard Itoua d'avoir des ambitions cachées depuis son arrivée à la tête de ce département : celles de contrôler et de gérer le budget de l'Université Marien-Ngouabi tout en sabotant le statut particulier en vigueur.

Abordant le point sur les réformes structurelles et le fonctionnement de l'alma mater, le collège intersyndical s'est dit prêt à en discuter d'autant plus qu'il avait déposé un document de proposition en 2017.

« En considération de ce qui précède, le collège intersyndical prend acte de la rupture du dialogue opérée par Mr le ministre pour avoir organisé une conférence de presse au cours de laquelle il a jeté les travailleurs en pâture ; réitère ses revendications du 6 septembre 2018 ; constate la crise de confiance persistante et aiguë avec le ministre de tutelle qui n'a jamais convoqué les syndicalistes pour des négociations », a conclu l'intersyndicale.

Les Dépêches de Brazzaville

BASSIN DU CONGO

Des fluides industriels déchargés dans l'environnement sans prétraitement

Le bassin Congo-Oubangui-Sangha avec son grand potentiel économique est le lieu d'un grand nombre d'activités économiques dont les industries chimiques et minières sont des sources de pollution des eaux.

Des analyses chimiques des eaux du fleuve Congo ont révélé la présence de nombreux éléments en concentration parfois relativement élevées avec une ampleur hétérogène dans la région. Les moyens de transport et les zones de stockage ne sont souvent pas conformes avec des normes et standards établis pour la prévention des risques de pollution des eaux dans le bassin. Le réseau des voies navigables du bassin sert au transport d'une grande part de la marchandise de la production industrielle et artisanale. En plus, les produits primaires et les composantes pour la production industrielle sont également transportés sur les voies d'eau du bassin. Les voies d'eau du bassin sont aussi objet d'une variation forte et périodique (saisonnière) des niveaux d'eau.

Par conséquent, les zones riveraines connaissent régulièrement des phases d'étiages et des crues. Des grandes crues causent des inondations fortes et signifient un risque particulier pour les habitations, les installations industrielles, l'agriculture et tout le

transport sur les fleuves. Des phases d'étiages ont également un impact sur le secteur du transport en limitant la navigabilité des voies d'eau.

Les systèmes d'information dans le bassin par rapport à l'apparition des événements naturels ou aux menaces des eaux par des produits dangereux ne sont pas encore très performants. Il existe en même temps un besoin de prévenir et d'informer les populations et les acteurs économiques des effets des événements naturels et des accidents polluant les eaux ainsi que les risques y afférents. Il existe également un fort besoin de renforcer l'information des populations et des secteurs économiques sur les normes et standards par rapport au stockage et au transport des produits dangereux.

Une telle capacité n'est pas encore établie ni au niveau des États membres ni à la Cicos. L'établissement d'un « Observatoire pour des barrières non physiques » sous financement de l'Union européenne peut servir comme base pour le développement d'un mécanisme pour la prévention et l'alerte. Avec le développement continu de la croissance économique dans la région, les défis par rapport à une telle gestion d'information vont augmenter et cette mesure vise à répondre à ces défis.

Guillaume Ondzé

TECHNOLOGIE

Une solution numérique proposée à l'ex-SNDE pour optimiser la gestion

La société ERICOMIP, LLC basée à Atlanta, en Géorgie aux Etats-Unis, dirigée par le Congolais Eric Ndoumba, a, récemment, présenté à l'ex- Société nationale de distribution d'eau (SNDE), désormais La Congolaise des eaux (LCDE), une application complète pour aider l'entreprise à améliorer ses performances techniques et commerciales.

L'application Smart Utility CG vise à faire entrer la LCDE dans l'univers des sociétés interactives où le client est à la fois consommateur et acteur. Avec le développement de l'internet et des terminaux intelligents à l'instar des smartphones, la relation entre une entreprise et ses clients devient un facteur de développement, assure Eric Ndoumba, dans un préambule presque pédagogique.

« C'est dans ce contexte qu'il est important de faire appel au numérique et à une plus grande ouverture envers les consommateurs en leur faisant participer au développement économique de cette entreprise. Il s'agit de mettre le consommateur au cœur du processus de planification, et donc, de créer d'autres liens démocratiques entre vous et eux », souligne-t-il.

Si ces propos ont, d'entrée de jeu, éclairé le staff dirigeant de la LCDE conduit à la séance par le directeur général adjoint, Antoine Oléa, ils ont permis de mieux saisir les enjeux de cette application qui appelle à repenser le « partenariat » en-



Le staff dirigeant de la LCDE et Eric Ndoumba lors de la présentation de Smart Utility CG

treprise-consommateur et de rendre les services techniques plus performants et efficaces.

En clair, le Smart Utility CG se propose d'améliorer la communication entre les consommateurs et l'entreprise ; d'aider la hiérarchie à prendre les meilleures décisions sur la vie future de l'entreprise; de faire participer les consommateurs dans la résolution des problèmes techniques; d'avoir la maîtrise des stocks du matériel utilisé sur le terrain et, explique-t-on, traquer en temps réel les activités des ingénieurs de terrain.

« Grâce à l'application, un client muni de son téléphone peut alerter l'entreprise sur une fuite d'eau par exemple, en envoyant une simple photo de l'endroit, et permettre ainsi aux équipes techniques de gagner en temps et en heure pour intervenir. L'application permettra de géolocaliser l'emplacement, et le service habilité peut ainsi mesurer l'ampleur de l'intervention », déroule Eric Ndoumba.

Selon lui, le Smart Utility CG est mieux qu'un centre d'appel car ce dernier ne permet souvent pas « d'escalader » les problèmes qui sont, de ce fait, gérés avec un

retard. « Dans un centre d'appels, la communication n'est pas bidirectionnelle, les données ne sont pas bien collectées et les réparations ne sont pas escaladées », soutient-il, présentant différents tableaux du Smart Utility CG.

Ravis de ce que l'application peut résoudre les problèmes de traçabilité et de relation clients, quelques directeurs centraux de la LCDE ont avoué avoir récolté des résultats mitigés avec un call center installé auparavant. Ils ont évoqué « le manque de réactivité des équipes » ayant, entre autres, conduit à l'abandon du projet.

Par ailleurs, les cadres de la LCDE ont contemplé l'architecture dynamique et agile de l'application qui peut être adaptée avec des besoins existants. Elle peut, en effet, se déployer, selon les propositions, en un guichet unique pour les consommateurs qui pourront y payer leurs factures d'eau. Une version spéciale de l'application pour La Congolaise des Eaux pourrait être imaginée dans quelques jours avec l'introduction d'autres modules débattues lors de la séance.

Une démo de trente jours de Smart Utility CG est du reste disponible, a rassuré Eric Ndoumba, expert international en télécommunications, réseaux, cybersécurité et en architecture des solutions numériques, d'autre part conseiller aux télécommunications du ministre de tutelle du Congo.

Quentin Loubou

SECTEUR PRIVÉ

Préparation d'un nouveau projet d'appui aux entreprises

Le Congo et son partenaire de la Banque mondiale veulent booster les chaînes de valeur hors-pétrole à travers le cofinancement du Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (Padec). Le projet a été approuvé par le conseil d'administration du groupe, le 30 mai 2018, un mois après les négociations entre le gouvernement et l'institution de Bretton Woods. Le coût de l'initiative est estimé à quinze milliards francs CFA, dont une grande part de contribution sera apportée par la Banque mondiale. Prévu pour la période 2018-2022, le Padec est censé améliorer la contribution du secteur privé hors-pétrole au Produit intérieur brut par la promotion des investissements privés dans les chaînes de valeurs hors-pétrole et le soutien à l'émergence des petites et moyennes entreprises, y compris des très petites entreprises compétitives.

En effet, ce projet conjoint constitue un des maillons essentiels dans la mise en œuvre du Plan national de développement 2018-2022, à travers son troisième axe stratégique prioritaire. Dans cette dernière composante, le gouvernement mise sur un processus mesuré de diversification de l'économie par l'agriculture au sens large et le tourisme en y associant l'industrialisation du pays.

La conduite du projet a été abordée au cours d'un forum sur l'investissement de l'Afrique, du 7 au 9 novembre 2018, à Johannesburg. Alors membre de la délégation congolaise à ces assises, la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a eu des échanges avec les représentants de la Banque africaine de développement sur les moyens de développer le secteur privé.

Fiacre Kombo

INNOVATION INDUSTRIELLE

L'Asac présente son projet « Révolution de l'environnement »

Le Dr en sciences de gestions axées sur l'environnement, Maurice Itous Ibara, a présenté cette initiative le 19 novembre à Brazzaville.

Organisé par l'Académie des sciences et des arts du Congo (Asac), le programme s'étend jusqu'à 2050. L'objectif de cette première révolution scientifique et industrielle de l'Afrique dénommée « Révolution de l'environnement » est de décarboner les énergies pour une économie mondiale saine promouvant la lutte contre le réchauffement climatique. Prenant la parole pour la circonstance, le Dr Maurice Itous Ibara, président de l'Asac, a déclaré que la révolution scientifique est le moteur du progrès de l'humanité, avant d'ajouter qu'elle implique une rupture totale d'avec les connaissances anciennes.

L'intérêt de la révolution industrielle en Afrique

L'orateur a insisté sur l'importance d'une révolution industrielle en relevant, entre autres, les avantages ci-après: placer le Congo au premier plan des pays producteurs d'énergies renouvelables ; permettre à l'homme noir en particulier et l'Africain en général d'augmenter la liste mondiale des chercheurs de renommée par sa participation au développement des États et des continents ; faire accéder à long terme le Congo en particulier et l'Afrique en général parmi les leaderships économiques et aussi parmi les États réceptacles de la science infuse ; faire aboutir une transformation profonde et une croissance économique de rang mondial au Congo ; faire hisser le Congo à atteindre un boum pétrolier jamais connu dans l'histoire des nations, avec un niveau de famine au point zéro ; permettre le Congo d'enrayer les crises économiques.

Quant à la problématique que pose la révolution industrielle africaine, elle est celle de l'environnement et ses ressources



Le Dr Maurice Itous Ibara mélangeant les produits chimiques pour produire l'engrais pétrole à magnons

naturelles dont les plus polluantes sont utilisées au plus grand pourcentage (85%) contre les énergies renouvelables et saines (15%). L'Afrique pourrait-elle renverser cette tendance au XXI^e siècle et au troisième millénaire ? Telles sont entre autres questions que se sont posées plusieurs intervenants.

Abordant le point sur des travaux ou projets industriels à réaliser, Maurice Itous Ibara a noté les avions, les trains et les automobiles du futur qui seront non polluants. Notons que plusieurs universitaires et chercheurs ont apporté des contributions et fait des propositions pertinentes allant dans le but de soutenir le projet de Maurice Itous Ibara. Il s'agit notamment du Pr Mukala Kadima Nzujji; de Makouala Dingu, secrétaire perpétuel de l'Asac; d'Elvis Brunell Natou, musicologue spécialiste du système tonal des musiques des traditions africaines sur la « Sciences de la musique africaine » et du Dr Didier Ngalebaye, maître-assistant, enseignant de l'épistémologie et philosophie du langage à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

Bruno Okokana



APPEL D'OFFRES N°06

Siège social : Avenue Amilcar CABRAL,
Brazzaville-CONGO ☒ 2889 ☎ + 242.22.281.09.78 /55/56 Fax
+242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° SELECTION D'UNE AGENCE D'INTERIM (AGENCE DE TRAVAIL TEMPORAIRE)

Dans le cadre du renforcement des capacités en termes de ressources humaines, en vue de faire face à un accroissement temporaire d'activités, LCB Bank recherche une agence pour des prestations de services de travail temporaire d'intérim pour son compte.

Les entreprises présélectionnées peuvent soumettre leurs offres suivant les conditions figurant ci-dessous.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres y afférant jusqu' 21/11/ 2018, entre (8H et 12 H) le matin et (15 H et 17 H 00), à son siège sis Avenue Amilcar CABRAL / BRAZZAVILLE.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NUI) ;
- Une copie de la patente de l'année en cours ;
- Une copie de l'attestation de non faillite
- Une copie de l'attestation de moralité fiscalité
- Une copie d'identité bancaire
- Le Numéro d'identification Unique et le certificat de moralité fiscale, délivrée depuis moins d'un an par le percepteur certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le soumissionnaire est imposé.

Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Une description du soumissionnaire et des attestations de références ;
- La liste des entreprises pour lesquelles le soumissionnaire a déjà effectué ce type de missions ;
- La Déclaration sur l'honneur établie en double exemplaire, faisant connaître les noms et prénoms, qualités et domicile du soumissionnaire et si celui-ci agit au nom d'une société, la raison sociale, le montant du capital, l'adresse du siège social, la qualité en laquelle il agit, et les pouvoirs qui lui sont conférés.

Le soumissionnaire pourra accompagner son offre de tout autre document qu'il jugera utile à la meilleure compréhension.

Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis ferme séparément en trois exemplaires de chaque, dont un original (devra comprendre l'offre administrative (1), l'offre technique (2), et l'offre financière (3)). l'enveloppe globale contenant ces trois offres sera fermée et devra porter la mention AVIS D'APPELS D'OFFRES ; SELECTION D'UNE AGENCE D'INTERIM (Agence de Travail Temporaire).

L'enveloppe devra être déposée au plus tard le **28/11/2018 à 17H00**

À la Direction de l'Audit Interne et Inspection Générale ou à la Direction du Capital Humain
(DAIIG)

Au siège de la LCB Bank Avenue Amilcar Cabral BP : 2889
Bâtiment annexe (1er étage) 2eme ou 3eme porte dans le grand couloir à droite
Brazzaville-Congo

Un accusé de réception vous sera délivré.

Notes

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée, les offres remises en retard ne seront pas acceptées

Commande des calendriers 2019.

Date limite pour le dépôt des offres

Le 01 Décembre 2018 à 17H00

Lieu de retrait DAO :

LCB BANK

Direction de la Logistique

Avenue Amilcar Cabral

B.P: 2889

République du Congo-Brazzaville

Condition : Un montant de 50.000 FCFA (Cinquante mille francs CFA) non remboursable exigible au retrait du DAO.

MINISTÈRE DES FINANCES

Modernisation attendue des structures sous-tutelle

Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a annoncé lors d'une rencontre avec ses collaborateurs, le 20 novembre à Brazzaville, un redéploiement de certains cadres ainsi que d'autres réformes. Ces mesures sont souhaitées par les partenaires du pays, dont le Fonds monétaire international (FMI).



Une vue des participants

Le lancement, ce mardi, d'un vaste programme de mise en oeuvre des réformes au sein des régies financières et des structures annexes intervient quelques mois après l'organisation des consultations. Celles-ci devraient aboutir à l'élaboration d'un plan d'action 2018 ainsi que d'un document de stratégie de la réforme des finances publiques

pour la période 2018-2022.

Quatre grands problèmes majeurs ont été identifiés parmi lesquels la caducité des organigrammes actuels du ministère, le déficit en matière de personnel qualifié, l'inadéquation du système d'information et des chevauchements de compétences entre certaines administrations. Les fonctionnaires de ce départe-

ment sont attentifs à l'initiative de la tutelle, a confié le président du comité des réformes, Henri Loundou, estimant les réformes « indispensables, irréversibles et inévitables ».

Pour le ministre des Finances, les mesures annoncées visent non seulement à lutter contre les antivaliseurs dans tous les domaines, mais aussi à actualiser les procé-

dures de fonctionnement de la maison. « La ligne éditoriale qui sera la mienne dans la conduite de ces réformes, c'est d'abord d'actualiser le cadre juridique des administrations qui doit se baser sur l'évolution du cadre administratif et technologique », a indiqué Calixte Nganongo.

Mieux, il a ordonné la mise en place d'un comité restreint chargé d'élaborer, dans un délai de deux semaines, de nouveaux textes organisationnels. Cette révision des textes permettrait de mettre fin aux conflits de compétences, de repreciser l'étendue des compétences. Un accent particulier devra être mis sur la formation des cadres pour adapter leur profil aux exigences de la réforme du secteur.

À en croire le ministre, la réponse

au problème de déficit en cadres constitue l'une des exigences posées par le FMI et les partenaires de la Banque mondiale. Car, « le tiers de l'effectif de ceux qui exercent sous-tutelle est rompu à la tâche, principalement en douanes, aux impôts, au Trésor public et ailleurs. Nous allons donc former ceux dont le profil n'est pas à la hauteur de nos espérances », a-t-il déploré. En plus de ces mesures, le département des Finances va poursuivre son programme d'interconnexion des régies financières en vue de sécuriser les recettes de l'Etat et maîtriser les dépenses publiques. « C'est mon combat ! », a martelé Calixte Nganongo.

Fiacre Kombo

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Encore des limites à surmonter

Une évaluation récemment réalisée par le Groupe de travail juridique de la Plate-forme pour la gestion durable des forêts, avec l'accompagnement de l'ONG Comptoir juridique junior, révèle des contre-performances dans la gouvernance forestière au Congo et dresse une litanie de conseils pour parvenir à une gestion responsable des forêts et du commerce des produits forestiers.

Les résultats de cette évaluation « test de l'état de la gouvernance forestière au Congo », réalisée pendant trois mois avec l'appui technique et financier de World Wide Fund for Nature (WWF), ont été rendus publics lors d'une conférence de presse coanimée par Sylvie Mfoutou-Banga et Lilian Laurin Barros, respectivement coordonnatrice de la Plate-forme pour la gestion durable des forêts (PGDF) et secrétaire permanent du Comptoir juridique junior, responsable des programmes à la PGDF.

L'évaluation a eu pour but de mesurer la qualité de la gouvernance forestière au Congo et ce qui affecte la performance du secteur forestier. Pour Sylvie Mfoutou-Banga, l'objectif est de « contribuer à l'élaboration des stratégies transversales pour influencer les politiques et la gouvernance au-delà des forêts (politique d'investissement, énergétique, lutte contre la corruption), identifier des idées de projet ou programme et des actions de plaidoyer et lobbying à faire autour de la gouvernance forestière ».

Réalisées sur la base d'un outil d'évaluation et d'information rapide, les analyses ont montré un secteur forestier encore en proie à des dysfonctionnements. Le document prouve, par exemple, que les Accords de partenariat volontaires (APV), éléments-clés dans la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), ne favo-

risent que le commerce des produits forestiers légalement et durablement produits vers l'Union européenne mais ne garantissent pas toujours présentement la traçabilité des produits forestiers dans les espaces d'autres pays, le cas de l'Asie. « On constate une insuffisance de collaboration entre agences gouvernementales. De même, la coordination inter-gouvernementale n'est pas effective. D'où les problèmes récurrents de superposition d'usage dans le secteur forestier », souligne Lilian Laurin Barros. Selon lui, arborant le rapport, « Il n'existe pas de registre consultable sur les droits fonciers forestiers. Au Congo, le marché national des produits forestiers n'est pas encore bien structuré. Il faut donc prévoir des textes juridiques pour l'organiser durablement ».

Au nombre des limites de cette gouvernance forestière, les faiblesses dans les mécanismes de suivi et de contrôle ainsi que des « interférences politiques dans le choix des responsables techniques des agences publiques ». Il ressort également le manque d'information chez les consommateurs sur l'origine et les sources d'approvisionnement des produits forestiers qu'ils achètent. Le document fustige, par ailleurs, le manque de moyens de fonctionnement de l'Institut de recherche forestier.

Des forces malgré des lacunes identifiées

La gouvernance des forêts, explique Sylvie Mfoutou-Banga, est la somme de toutes les forces sociales qui influent sur la façon dont les gens interagissent avec les forêts et les produits forestiers. Elle englobe, précise-t-elle, un large éventail de questions, de la qualité des réglementations forestières aux capacités d'applications, et implique plusieurs acteurs : les gouvernements, mar-



Sylvie Mfoutou-Banga et Lilian Laurin Barros

chés, médias, le secteur privé, les organisations de la société civile, les communautés locales et populations autochtones.

Malgré des limites à surmonter, le Congo a, depuis, fait un grand pas dans l'économie forestière. Le pays possède une politique en la matière depuis 2014, souligne le rapport, ainsi qu'un code forestier depuis 2000. L'APV/FLEGT est pris en compte pour lutter contre l'exploitation illégale du bois et des produits forestiers dès 2010. « Le Congo est aussi engagé dans la certification forestière qui contribue à la bonne performance dans le secteur forestier et à une gestion durable des forêts. La législation forestière et la loi des finances à partir de 2016 prévoient des incitations économiques pour éliminer les freins à la gestion durable des forêts », renchérit Lilian Laurin Barros. Il souligne, par ailleurs, l'existence d'un atlas forestier qui est rationnellement mis à jour ainsi que des textes qui prévoient la réalisation et le suivi des impacts socio-environnementaux.

Des pistes pour améliorer l'environnement propice à une gestion responsable des forêts

Les résultats des analyses issus de cette évaluation rapide recommandent de renforcer les accords

commerciaux vers d'autres horizons, outre l'APV, en vue de garantir la traçabilité du bois dans les espaces d'autres pays. Pour cette étude, il est nécessaire d'affecter « réellement » les budgets prévus pour les agences intervenant dans le secteur forestier afin de faciliter leur fonctionnement et déploiement pour assurer le suivi et le contrôle et rendre publics les rapports produits. Le document appelle à renforcer le contrôle de l'État dans la collecte des recettes forestières et dans leur dépense et à appliquer régulièrement les sanctions.

En même temps qu'il recommande de réaliser des études d'impact social et environnemental transparentes avant la mise en œuvre de tout projet et programme gouvernemental, le rapport met un accent sur une meilleure convergence entre chaque ministère concerné par la chaîne d'approvisionnement en produit forestier. Il préconise, en effet, chacun à documenter la traçabilité de ses actions, puis de les centraliser auprès du ministère chargé des forêts afin que les fonctionnaires, entreprises et consommateurs s'informent sur la légalité des dits produits.

Quentin Loubou

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une menace pour l'Afrique urbaine

Les menaces liées au changement climatique font peser un « risque extrême » à plus des deux tiers des villes africaines, en raison de la hausse de la population et d'infrastructures médiocres, selon un rapport du cabinet de consultants britannique Verisk Maplecroft.

Huit villes africaines figurent parmi les dix zones urbaines les plus à risque recensées par l'index de vulnérabilité au changement climatique 2018 de Verisk Maplecroft. Il s'agit de Bangui en Centrafrique, de Monrovia au Liberia, de Mbuji-Mayi et de Kinshasa en RD Congo. Mais aussi Kinshasa, capitale de la RDC qualifiée de « mégapole insaisissable », où les 13,2 millions d'habitants sont déjà régulièrement victimes notamment d'inondations; et où la population pourrait plus que doubler d'ici 2035. À ces villes, on peut ajouter soixante dix-neuf autres centres urbains du continent sur cent référencés au niveau mondial qui sont en situation d'« extrême risque ». Ainsi « quinze capitales africaines et nombre des centres économiques clef du continent » sont répertoriés, dont Kampala (Ouganda), Dar-es-Salaam (Tanzanie), Abuja et Lagos (Nigeria), Addis-Abeba (Ethiopie) et enfin Luanda (Angola). L'ONU estime que quatre vingt-six des cent villes à la croissance démographique la plus importante du monde se situent en Afrique. « La relation entre vulnérabilité au changement climatique et taux de population est forte. Les cités les plus exposées manquent déjà de services de santé adéquats et de systèmes anti-catastrophes. Avec la poursuite de la hausse démographique, la tension sur les services publics essentiels va s'intensifier », relève le rapport. Avec l'augmentation de la population en Afrique, les perturbations liées aux événements météo risquent de se multiplier. L'importance de la croissance démographique en zone urbaine va intensifier le profil de risque déjà alarmant de la ville sur le continent, selon les auteurs, qui pointent du doigt les problèmes auxquels font déjà face les mégapoles africaines, comme le manque d'accès à l'eau potable ou l'habitat.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE SIDA ET LA TUBERCULOSE

Le Comité de coordination nationale satisfait du bilan à mi-parcours

Au terme de deux semestres de mise en œuvre opérationnelle des deux subventions en cours d'exécution, le Comité de coordination nationale (CCN) de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a fait, le 19 novembre à Brazzaville, une revue à mi-parcours pour mesurer l'impact du projet.

Le CCN est un cadre national de partenariat et de concertation visant à coordonner l'élaboration des propositions à soumettre auprès du Fonds mondial. Financé par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le CCN que dirige le Dr Benjamin Atipo a noté tout de

même des avancées significatives dans la mise en œuvre du plan opérationnel.

La revue à mi-parcours consistait à mesurer, après six mois d'exécution, l'impact des deux subventions en cours y compris les résultats obtenus.

Ce bilan partiel poursuit plusieurs



Les membres de la coordination du CCN pendant les travaux/Photo Adiac

GOUVERNANCE

Les animateurs des ONG et administrateurs du secteur public édifiés sur la GAR

Le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'Analyse (Modéra) que préside Daniel Oba a organisé, le week-end dernier dans les locaux du collège Gampo Oilou, une session de formation portant sur la Gestion axée sur les résultats du développement (GAR).

La formation qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'agenda des activités 2016-2018 du Mojecra concernait les animateurs des ONG, les représentants de la société civile et administrateurs œuvrant dans le secteur public. Elle avait pour objectif principal l'amélioration de leurs performances managériales pour les questions liées au développement. Ceci, pour permettre aux gestionnaires des structures étatiques et privées d'avoir la capacité en planification stratégique des activités, des programmes et projets.

Montrant aux participants le rôle et les avantages du concept de la Gestion axée sur les résultats du développement, le président du Mojecra a précisé que cette notion est nécessaire dans l'atteinte des Objectifs de développement durable. Par contre, a-t-il indiqué, ce concept n'est pas maîtrisé par les animateurs de certaines structures alors que la GAR est un élément clé de la chaîne d'atteinte des résultats, d'obtention des indicateurs, des critères de planification, de suivi et évaluation.

En effet, selon les organisateurs, la GAR est une stratégie de gestion et de développement qui permet d'améliorer les résultats. Elle établit les liens entre les ressources et les résultats car elle recherche la combinaison optimale des intrants pour l'amélioration des résultats.

« La GAR est un processus de développement de l'efficacité organisationnelle. Elle est aussi un mode de gestion par lequel une organisation veille à ce que ses processus, ses outils et ses services contribuent à la réalisation d'une série de résultats escomptés », a signifié Daniel Oba, ajoutant que cet instrument de

développement met l'accent sur trois fonctions à savoir la planification stratégique, la gestion stratégique et la gestion de la performance.

Faisant une rétrospection sur l'histoire et la création de ce concept, Daniel Oba a souligné que Peter Drucker fut l'un des précurseurs de la GAR, à travers son programme intitulé « Managing for résultat ».

C'est en 1990 que le gouvernement canadien a utilisé les principes de la GAR. De même l'ONU et la Banque mondiale ont placé cet instrument au centre de leurs stratégies de développement et de gestion. La finalité de la GAR, a-t-il révélé, est l'optimisation de l'utilisation des ressources; l'obtention des résultats concrets dans des conditions prévues; le développement de l'esprit de compétitivité; l'intégration des normes internationales; la facilitation des investissements externes; l'évaluation de la contribution de chaque acteur et le développement de la culture du mérite.

La GAR recommande le respect des principes

Axer le dialogue sur les résultats à toutes étapes du processus de développement ; aligner la programmation, le suivi et l'évaluation sur les résultats ; assurer la simplicité des méthodes de mesures et des rapports; axer la gestion sur l'obtention de résultats plus tôt que gérer par résultats; utiliser l'information relative aux résultats pour l'apprentissage et la prise de décision et développer le partenariat avec répartition des responsabilités, tels sont, selon l'animateur de cette formation, les principes clés de la GAR.

« La notion résultats est un changement descriptible ou mesurable qui découle d'une relation de cause à effet. Elle décrit un changement d'état concret, visible et mesurable induit par l'intervention », a conclu, le responsable du Mojecra.

Rock Ngassakys

objectifs. Il s'agit, entre autres, d'évaluer les performances réalisées sur le terrain dans l'exécution des deux subventions; de dresser le bilan à mi-parcours de la production des activités programmatiques et de mesurer les performances des bénéficiaires principaux conformément au cadre de résultat ainsi que des ressources affectées.

Il était aussi question, pour le

CCN, de faire le suivi des recommandations des missions du Fonds mondial ; d'identifier les facteurs internes et externes ayant affecté les performances des projets ; de mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs de la subvention 2018-2020 ainsi que de rechercher et d'identifier les obstacles qui freinent la mise en œuvre de ces projets.

Après avoir identifié ces difficultés, le CCN a formulé quelques recommandations à l'endroit des pouvoirs publics, parmi lesquelles la mise à la disposition de la coordination du personnel soignant pour la prise en charge des patients et la mise en place d'un système de gestion des malades.

Firmin Oyé

**30 NOVEMBRE 2018
19H
RENCONTRE
ENTREPRENEURIALE
DU RICE**

Rencontre Entrepreneuriale du RICE

Réservez votre vendredi soir 30 Novembre avec Le RICE. Un moment d'échanges, de partage d'expériences et d'opportunités entrepreneuriales.

À l'hôtel Napoléon 40 avenue de Friedland 75008 PARIS.
Métro/RER A Charles de Gaulle Etoile

Inscription obligatoire, Pour vous inscrire et participer à l'événement, suivez ce lien <https://lnkd.in/d5rpYd9>



Financement de
l'immobilier en
Afrique

Le transfert de
fond au service du
développement

Le financement de
projet par les
fonds
d'investissement

L'appui des
fintechs à
l'inclusion
financière

Prix de
l'entrepreneur

LE RICE

MDA 38 Boulevard Henri IV
75004 PARIS

www.lerice.fr

Pour nous contacter

contact@le-rice.com

Ambroise LOEMBA +3366304307

Christian Kader KEITA +33617143950

Sylvain NKANZA +33626752609

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE

Les autorités de la ville côtière rassurent les enfants de leur soutien

Le Samu social Pointe-Noire, point focal du réseau des intervenants dans le phénomène des enfants en rupture familiale, a célébré le 20 novembre à son siège, sous le patronage de son directeur Raphaël Ellul, la journée internationale des droits de l'enfant. Cette célébration a été marquée par une table ronde des enfants avec les autorités administratives de la ville océane en présence de Micheline Potignon Ngondo, initiatrice de la loi congolaise portant protection de l'enfant.

Après près de deux heures d'échanges directe entre l'échantillon d'enfants proposé par l'ONG et les acteurs sociaux sur leur droits socioéconomiques, le sourire a été visible sur les lèvres des enfants. En effet, après les témoignages poignants d'une dizaine d'enfants prise en charge par le REIPER sur leur vécu quotidien dans leur famille ou dans la rue suivi des plaidoyers, notamment sur le droit à la protection, à une famille, à l'éducation, à la santé et au loisir, les autorités locales présentes à la table ronde leur ont rassuré leur volonté de les accompagner.

Les préoccupations des enfants concernaient notamment les dispositions prises par l'État face aux enfants délaissés par les parents et aux enfants des familles pauvres qui souhaitent poursuivre les études universitaires, l'absence d'une université publique à Pointe-Noire, l'absence des lieux de loisir, l'augmentation des assurances à

l'école publique...

Répondant aux préoccupations des enfants, le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Baptiste Sitou, a rassuré les jeunes. L'absence d'une université publique à Pointe-Noire est un réel problème mais il tient à la gratuité de la scolarité des enfants qui sont sous la protection du REIPER. « L'opportunité des études après le bac est une question d'intérêt public. Aujourd'hui à cause de la crise, il est difficile qu'un enfant aille s'installer à Brazzaville où il y a les universités publiques. S'agissant des assurances dans les établissements primaire et secondaire, nous attendons la demande du Samu social pour replacer les enfants en situation difficile à l'école. La direction départementale de l'Enseignement rassure que la scolarité pour ces enfants reste

gratuite », a-t-il affirmé.

De son côté, la directrice départementale de la Jeunesse, Edith Mankanga, a exhorté ces enfants que l'espoir est encore permis, rien n'est perdu. « Je remercie le Samu social et le centre ASI pour tout le travail qu'ils font pour ces enfants qui n'avaient plus d'espoir. Nous nous sommes concertés, les enfants se sont libérés de tout ce qu'ils avaient comme problèmes et inquiétudes. Et aujourd'hui, je peux encore leur dire que l'espoir est permis. Nous les avons écoutés, ils se sont exprimés avec tout leur cœur. Nous, de notre côté, nous leur avons rassuré que nous nous battons pour la mise en application de leurs droits. Vous avez l'avenir devant vous, vous allez grandir et devenir comme nous. D'ailleurs, j'ai sollicité la construction d'un centre de réinsertion sociale des jeunes et nous attendons le mot d'ordre de la mairie », a-t-elle dit avant de lancer un cri du cœur aux entreprises de la place de facilité l'intégration professionnelle des jeunes en fin de formation.

Notont également que sur le plan sanitaire, dans le cadre de la mise en application de l'accord de partenariat signé entre le



Une vue de la table ronde

Samu social et les hôpitaux de la place sur la gratuité des soins de santé des jeunes et enfants non accompagnés, le représentant du directeur général de l'hôpital général Adolph-Sicé, le pédiatre Aimé Bandoho, a rassuré que la prise en charge des enfants de 0 à 18 ans est gratuite. Pour ce faire, il a demandé aux bénéficiaires dudit projet de passer toujours par le service social de l'hôpital pour les consultations du jour et par l'administration pour les

consultations de nuit. Cloturant la séance, Régis Samba, le communicateur du Samu social a remercié tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée célébrée en présence du directeur départemental des droits de l'homme et des libertés fondamentales de Pointe-Noire, Djondo-Kende Aubain et de Micheline Potignon Ngondo initiatrice de la loi Potignon portant protection de l'enfant au Congo.

Charlem Léa Charlem

VIE DES PARTIS

De nouveaux membres dans les rangs du PCT au Kouilou

Le Parti congolais du travail (PCT) poursuit sa croissance, avec mille deux cent trente-trois nouveaux adhérents qui ont intégré ses rangs dans le département du Kouilou, à l'occasion du onzième anniversaire de la disparition d'Ambroise Édouard Noumazalay, célébré le week-end dernier.

Le PCT s'est agrandi le week-end dernier à travers une adhésion massive des habitants du Kouilou. Cette cérémonie s'est déroulée à

le bureau fédéral du parti dans sa volonté de consolider sa force politique avec une équipe jeune et dynamique résolument tournée vers l'avenir.

La nouvelle promotion, placée sous le signe d'un militantisme engagé et solidaire, a été débaptisée promotion Ambroise-Édouard-Noumazalay.

Dans son mot de circonstance, le président fédéral du PCT Kouilou, le vénérable

Raymond Bongo Mavoungou, a souhaité la bienvenue à ces nouveaux adhérents tout en les invitant à beaucoup plus d'engagement, d'implication et de dévouement. Notons qu'avec cette nouvelle vague d'adhésions, le PCT vient de renforcer sa base, devenant ainsi l'un des plus grands partis en termes de militants dans le département du Kouilou.

Hugues Prosper Mabonzo



Un échantillon de nouveaux adhérents crédit photo »DR«

Hinda en présence de Raymond Bongo Mavoungou, président fédéral du PCT Kouilou. Le PCT conquiert de nouvelles têtes chaque année. Le nombre de militants qui s'agrandit à chaque adhésion est un atout considérable en mobilisation. Composé des hommes et des femmes, ce nouveau groupe d'adhérents a eu une seule chose en tête : porter encore plus haut les valeurs de ce parti. Cette volonté militante conforte

CINÉMA

Le film «Alicia» de Michael Gandoh distingué à Lomé

Lors de la 5e édition du festival de Films Emergence organisée à Lomé au Togo du 13 au 18 novembre, le prix de la meilleure interprétation féminine a échu à Mira Loussi dans le film «Alicia» du réalisateur congolais Michael Gandoh.

Ce prix honore Michael Gandoh, les acteurs Harvin Isma, Theresa Kimbembé, Laure Bandoki et tous les intervenants qui ont apporté leur savoir-faire et leur expérience à la réalisation du film «Alicia». En effet, durant cinq jours, Lomé, la capitale togolaise, a accueilli des cinéastes venus de toute l'Afrique. Une quarantaine de courts métrages a été présentée au public togolais et au jury présidé par le producteur et réalisateur Jean-Noël Bah. Les Lauréats ont été primés lors la cérémonie de clôture qui a eu lieu au Canal Olympia Godopé. «Alicia» de Michael Gandoh, qui a représenté le Congo, est un court métrage qui relate l'histoire d'un enfant autiste. L'autisme est un trouble du développement humain caractérisé par une interaction sociale et une communication anormale. Signalons que depuis 2013 se tient chaque année à Lomé le festival de films Emergence. Une initiative du producteur et réalisateur Joël Tchédéré avec comme objectif principal de faire parler le cinéma togolais mais aussi œuvrer pour son émergence. L'événement reçoit aussi, depuis quatre ans, des films de fiction et des documentaires venus de plusieurs pays ayant une durée maximale de trente minutes.

Les lauréats du Festival Émergence 2018

Prix Fétoci décerné par la Fédération togolaise des cinéastes : «Croire encore» d'Emmanuel K. Badaké (Togo)
Prix spécial de la meilleure création documentaire : «La Lecture et moi» de Solange Koné (Bénin-Côte d'Ivoire)
Prix spécial du meilleur scénario fiction : «Mes silences» de Benjamin Eyaga (Cameroun)
Meilleure Interprétation Masculine : «Gentil Houndenou dans la Vie de Daniel» de Gilbert



Michael Gandoh primé à Lomé ->DR«

Baramna (Togo)
Meilleure Interprétation Féminine : Mira Loussi dans le film «Alicia» de Michael Gandoh (Congo)
Coup de Cœur du Jury : «Dernière Guerre» de Charles Etsi (Togo)
Mention spécial : «Le con, Le cupide et le Chanceux» de Boris Kpadenou (Togo)
Meilleur film documentaire : «Le dernier combat de Linda Diatta» (France-Niger)
Meilleur film fiction : «La poupée» d'Isabelle Kouraogo (Maroc-Côte d'Ivoire)

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION CONGO-BRÉSIL

« Viva Rio » attendue à Brazzaville

Le diplomate brésilien, Raul de Tauney, a confirmé le 20 novembre, au cours d'un entretien avec Hugues Ngouélondélé, l'arrivée de l'organisation « Viva Rio » à Brazzaville.

« Nous avons eu le plaisir aujourd'hui de confirmer l'arrivée future de la délégation d'une organisation dénommée Viva Rio qui est spécialisée dans le domaine du sport et qui va faire une mission au Congo pour visiter les installations sportives dans tout le pays », a expliqué l'ambassadeur du Brésil à sa sortie de l'audience, précisant que l'arrivée de « Viva Rio » donnera une bonne impulsion à la volonté commune des deux pays

de stimuler le développement du sport au Congo.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique avait paraphé, le 21 août à Brasilia, la capitale brésilienne, avec son homologue brésilien, le programme de la Convention de coopération portant essentiellement sur l'encadrement et la formation des techniciens congolais dans le domaine du football et du volleyball pour la période 2019-2020. Dans cet accord, il était prévu la création des académies de football dans tous les départements du pays ainsi que celle d'un centre national de développement de volleyball.

Au Brésil, Hugues Ngouélondélé avait bénéficié du soutien de l'organisation « Viva Rio » disposée à aider l'Etat congolais à relever le défi du développement du sport national par la formation et l'encadrement des jeunes.

Sa venue à Brazzaville s'inscrit dans la continuité de cette coopération. « La venue de Viva Rio donnera une bonne impulsion à un travail que l'on espère continuer l'année prochaine avec le ministère des Sports et qui puisse nous faire marcher ensemble dans ce domaine qui est tellement important pour la formation de la jeunesse, la formation des enfants », a souligné Raul de Tauney.

L'objectif de cette organisation avait précisé l'am-



Raul de Tauney et Hugues Ngouélondélé (Adiac) ball des jeunes sans pourtant écartier la possibilité d'élargir son champ au volleyball. James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Coupe de France)

Coupe de France, 7e tour

Jonathan Nsonde marque le 4e but de l'Entente-Sannois-Saint-Gratien face aux Mahorais de Mtsapéré (4-0). Buteur à la 90e, l'attaquant prêté par Nantes inscrit donc son 2e but en faveur de l'Entente, après celui marqué lors du 6e tour face au Blanc-Mesnil. En championnat National, il n'a joué que 27 minutes. Bradley Mazikou et Cholet sont éliminés sur le terrain du Poiré-sur-Vie (1-2).

Morgan Poaty était titulaire lors de la qualification de Troyes à Compiègne (2-0). Randi Goteni (non retenu) et Warren Tchimbembé (blessé) n'ont pas fait le déplacement. Sans Dylan Saint-Louis, en sélection, le Paris FC est éliminé chez les amateurs de Croix (0-1).

Sans Durel Avounou, Orléans gagne son billet pour le 8e tour face à l'AG Caennaise (2-0).

Nancy remporte enfin un match, face aux amateurs du FC Annecy (1-0). Sans Mons Bassouamina, sur le banc, Tobias Badila, convalescent, ni Christopher Maboulou, en sélection.

Sans Congolais (Mayembo en sélection, Dzabana et Moussiti Oko non retenus), le Havre l'emporte facilement face aux Nordistes de l'AS Gammaches (7-1).

L'AS Béziers de Junior Etou trébuche au Canet (1-2). Le milieu de terrain franco-congolais était titulaire lors de l'élimination des Biterrois.

Sans Yven Moyon, Saint-Malo réussit un bel exploit face aux Merlus lorientais (1-0).

Tirage au sort du 8e tour ce mardi.

Camille Delourme

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉCRIVAIN AFRICAIN

Plaidoyer pour la professionnalisation des armées africaines

Faisant partie de la délégation congolaise à la 26e édition de ce rendez-vous des écrivains, organisé récemment à Dakar, au Sénégal, le lieutenant-colonel Aline Olga Lonzaniabeka des Forces armées congolaises (FAC), auteure de l'ouvrage « La femme congolaise et la défense de la nation » a animé une communication sur le sous-thème : « Démocratie et armée ».



La délégation congolaise reçue par l'ambassadeur du Congo au Sénégal

Placée sur le thème : « Littérature, démocratie et pouvoir », la Journée internationale de l'écrivain africain, édition 2018, a rendu hommage à la romancière et administratrice générale du Musée Léopold-Sédar-Senghor, Mariama Ndoye. Au programme de cette rencontre d'une semaine des communications, des expositions et la remise des distinctions aux lauréats de la 26e édition. Exposant sur le sous-thème : « Démocratie et armée », le lieutenant-colonel Aline Olga Lonzaniabeka a fait le pont entre les deux notions. Selon elle, la démocratie postule l'abandon de tout recours à la force au profit d'une régulation juridique des rapports entre les acteurs politiques. Elle implique, a-t-elle développé, que le pouvoir s'acquiert non par les armes, mais par le jeu pacifique des rapports politiques conflictuels au travers d'élections disputées. L'étude des rapports entre la démocratie et l'armée devrait, a-t-elle expliqué, conduire au constat d'un couple voué au

divorce. « Si la démocratie est parfois fragilisée par l'armée, il arrive parfois que cette dernière se porte au secours de la démocratie lorsqu'elle est menacée. Dans le refus de certains dirigeants politiques de face aux changements revendiqués par la majorité des citoyens, ou face aux dérives autoritaires de certains chefs d'Etat, l'armée est apparue comme le dernier recours. L'intervention de

mais aussi par une amélioration des conditions de travail et de vie des militaires sans laquelle on assistera aux mutineries ou révoltes et aux scènes de pillages », a averti la Congolaise, citant le cas du Burkina Faso en 2011.

Parlant du modèle militaire qui convient aux pays africains et qui est le plus rentable en termes de coûts et de stabilité du régime, elle a pris l'exemple du Gabon qui, depuis quelques années, a initié un programme destiné à faire de l'armée nationale une entité opérationnelle et républicaine. « La normalisation de la relation entre l'armée et la démocratie est une condition pour l'avènement de la démocratie et l'Etat de droit en Afrique. La démocratie s'applique dans l'armée. Toutefois, elle se trouve encadrée par les lois et règlements en vigueur dans cette entité dans chaque pays », a conclu Aline Olga Lonzaniabeka.

« Bruits de couloir » d'Henri Djombo récompensé

Une communication qui a retenu l'attention de l'auditoire à l'instar de la Mauritanienne Khady Mint Cheikhna qui a parlé d'une expérience extrêmement importante et d'un modèle d'émancipation de la femme dans un domaine jusqu'ici réservé plutôt aux hommes. « J'ai beaucoup apprécié la confiance qui vous a été faite pour cet exposé qui nous a été donné en détails et qui nous a permis de comprendre cette expérience extrêmement importante », a commenté la poétesse, félicitant le gouvernement congolais pour son geste.

Parmi les lauréats récompensés à l'occasion de cette journée, le Congolais Henri Djombo a reçu le Prix Amadou Cissé Dia du théâtre. En effet, la pièce de théâtre « Bruits de couloir » de l'écrivain a été présentée au théâtre national Daniel Sorano. Le Prix Ousmane Sembène du Roman a été décerné à Éric Joël Bekalé du Gabon. Alioune Badara Coulibaly du Sénégal a reçu le Prix David Diop de la poésie. Le Prix Birago Diop du Conte a été attribué à Mme Zeynab Koumanthio Diallo de la Guinée.

Le Malien Doumbi Fakoly Dombia a été le bénéficiaire du Prix Cheick Anta Diop alors que le Prix Oumar Sankharé de la critique revenait à Madieyna Ndiaye du Sénégal. Enfin, le prix Birago d'Or était décerné à la Sénégalaise Aminata Fall Sidibé.

Parfait Wilfried Douniama